



LEAP Eugénie Joubert

16 Bis rue traversière
43200 YSSINGEAUX
Tél : 04.71.65.75.10

FICHE D'INSCRIPTION

Année Scolaire 2025-2026
LEAP EUGENIE JOUBERT

Demande d'inscription

<input type="checkbox"/> 4 ^{ème} Pro	<input type="checkbox"/> 3 ^{ème} Pro	<input type="checkbox"/> CAP1 SAPVER	<input type="checkbox"/> CAP2 SAPVER
<input type="checkbox"/> 2 ^{de} Bac Pro SAPAT	<input type="checkbox"/> 1 ^{ère} Bac Pro SAPAT	<input type="checkbox"/> Terminale Bac Pro SAPAT	
NOM DE L'ELEVE :			Régime Souhaité : <input type="checkbox"/> Externe <input type="checkbox"/> Demi-Pensionnaire <input type="checkbox"/> Interne
Prénom de l'élève :			
Date de naissance :			
Lieu de naissance :			
Nationalité :			
N° INE :			
N° de téléphone de l'élève :			

Cursus Scolaire

Année scolaire	Classe	Etablissement - Adresse
2024-2025		
2023-2024		
2022-2023		

Elève boursier : Oui Non

Représentants légaux

	Père	Mère
	<input type="checkbox"/> Mariés <input type="checkbox"/> Concubins <input type="checkbox"/> Célibataires <input type="checkbox"/> Divorcés <input type="checkbox"/> Séparés <input type="checkbox"/> Veufs <input type="checkbox"/>	
Si autres représentants, précisez :		
	NOM Prénom :	NOM Prénom : NOM de jeune fille :
Adresse complète		
Téléphone Fixe		
Téléphone Portable		
Email		
Profession		
Téléphone travail		

Autres précisions :

- Dyslexique (bilan orthophonique à fournir à la rentrée).....
Précisez
- PAP
- PAI

- Avez-vous d'autres enfants scolarisés dans l'établissement ? OUI NON
Si oui, indiquez les noms, prénoms et classes :
.....
.....

- Comment avez-vous eu connaissance de notre établissement ? (Site internet, affiches, publicité,
bouche à oreille)

- Autre remarque :

Pour valider l'inscription de votre enfant, veuillez nous retourner ce document dûment rempli ainsi qu'un chèque du montant des arrhes dues à l'ordre de l'OGEC.

* Les arrhes, à valoir sur les frais d'inscription de l'année scolaire 2025-2026, sont de 50€.

* Les arrhes, à valoir sur les frais d'internat et d'inscription de l'année 2024-2025, sont de 280 €. (230+50)

Ces arrhes seront déduites de la facture du 1^{er} trimestre (non remboursées en cas de désistement)

Merci de joindre également à ce document les bulletins des trimestres 1 et 2.

Date :

Signature des représentants légaux

Signature de l'élève